

RESERVATION UNIFORME pour HOSPITALIÈRE ET HOSPITALIER
à retourner avec vos chèques - **impérativement avant le 13 mai 2022**
(L'uniforme est obligatoire)

NOM : PRÉNOM :

N° TÉL. : E-mail :

Titulaire (uniquement pour les hospitalières) : oui non

- **Location : 7 € par article retenu**
+ Caution : 100 € par personne

(Ne pas joindre le chèque de caution MAIS le prévoir et le donner au moment de récupérer la tenue louée)

- **Achat : 35 € la blouse - 35 € le tablier - 45 € la veste**
- **En cas de perte du voile : 10 € le voile bleu ou blanc**

Pour les hospitalières et hospitaliers titularisé(e)s et ceux qui seront invités à prononcer leur engagement cette année, nous conseillons d'acheter l'uniforme et de le garder en signe de votre engagement.

Désignation	Taille	Achat (nombre)	Location (nombre max.2)	TOTAL (€)
Veste homme
Blouse femme
Tablier femme	Taille unique
Voile blanc hospitalière non titulaire	Taille unique	/	/	prêté (à rendre)
TOTAL DU	/	/	/

Joindre le chèque du règlement à l'ordre de « ADM »

à **Secrétariat de L'HOSPITALITE DE MEAUX**
11 boulevard Etienne Hardy
77610 FONTENAY TRÉSIGNEDY

⇒ Votre uniforme peut vous être distribué : (merci de cocher la date qui vous convient)

- à l'Assemblée Générale du **DIMANCHE 22 MAI** à Fontainebleau
- ou **VENDREDI 24 JUIN** de 19h30 à 20h30 au secrétariat à Fontenay-Trésigny
- ou **LUNDI 27 JUIN** de 17h à 18h au secrétariat à Fontenay-Trésigny
- ou à l'arrivée à Lourdes (Il est recommandé d'être en tenue dès le départ en car)

Date : Signature :

Après le pèlerinage, les uniformes loués devront être rapportés lavés et repassés
au Secrétariat à Fontenay-Trésigny
ou lors de l'Assemblée Générale du 13 novembre

Le chèque de caution vous sera rendu au retour des uniformes jusqu'au 13 novembre au plus tard